Big Pit

publié le 05/03/2010 - mis à jour le 19/05/2010

Au matin du 5 mars, notre petite tribu nomade fit escale dans la mine de Big Pit.

Nous avons pu descendre à l'intérieur, équipés par des mineurs… comme des mineurs. Par mesure de sécurité, toute forme de flamme ou d'objet pouvant provoqué une étincelle est interdite (cigarettes, briquets, mais aussi téléphone portable et montre à quartz).

Nous avons bénéficié des explications d'un travailleur des profondeurs appelé plus couramment « mineur gallois ». Dans les galeries de la mine, parfois, les tunnels se resserrent et ne mesurent plus qu'un mètre trente de haut.

Cette visite nous a appris les conditions de travail d'un mineur.

Quentin et Guillaume.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.